

Allocution de M. François Mitterrand,
Président de la République, à l'occasion de
la réception des Lettres de créance de M.
Idrissou Souler Issifou, ambassadeur du
Bénin, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 16
septembre 1982.

Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec le plus grand plaisir que je reçois aujourd'hui les Lettres par lesquelles le colonel Mathieu Kerekou, président de la République populaire du Bénin, vous accrédite auprès de moi en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

- J'ai été particulièrement sensible aux propos aimables et chaleureux que vous avez bien voulu tenir à l'égard de la France et de l'avenir des relations entre nos deux pays et marquées par l'héritage de l'histoire, elles unissent nos deux pays dans l'amitié et la solidarité.

- Le Bénin et la France sont animés du même souci d'affirmer leur identité nationale et possèdent la même volonté de préserver leur indépendance et leur souveraineté : ce sont là des liens essentiels que nous aurons à cœur de préserver et de renforcer ensemble.

- La France entend être, vous le savez, un allié et un partenaire privilégiés pour les pays du tiers monde. Elle veut mettre ses capacités technologiques et scientifiques au service de leur développement et se tenir à leurs côtés dans leur lutte pour une meilleure répartition des richesses et une plus juste organisation des échanges.

- Ces objectifs d'indépendance politique et de conquête des moyens du développement sont ceux de tout le continent africain : achever la décolonisation, mettre un terme à l'odieux système de l'apartheid, jeter les bases d'une nouvelle organisation économique sont bien aujourd'hui les défis les plus brûlants de l'Afrique et le Bénin les fait siens par excellence et la France y apporte son plus ferme soutien.

Nous sommes particulièrement conscients, monsieur l'ambassadeur, des immenses besoins de votre pays et des efforts consentis par votre peuple pour assurer sa prospérité et son progrès social. Nous entendons ne pas ménager nos efforts pour l'y aider, dans le strict respect de sa souveraineté et ses options propres.

- Notre coopération, qui ne cesse de se développer dans tous les domaines témoigne du souhait de la France d'assumer ses responsabilités et de tenir ses engagements, en même temps qu'elle renforce le nécessaire dialogue entre nos deux cultures et nos deux civilisations.

- Ce message, je ne manquerai pas de le transmettre personnellement au président Kerekou lorsque, répondant à son invitation, je me rendrai au Bénin dans quelques mois. Je me réjouis à l'avance de pouvoir exprimer directement, à lui-même et à tout le peuple béninois, la confiance de la France et le prix qu'elle attache à l'approfondissement de nos relations.) Je ne doute pas que dans cet effort commun vous puissiez apporter, monsieur l'ambassadeur, une contribution décisive. La connaissance que vous avez des affaires publiques et en particulier votre expérience acquise auprès des instances dirigeantes de votre pays seront à cet égard des atouts précieux. Auprès de moi-même et auprès de mon gouvernement, vous trouverez toujours, soyez-en assuré les concours et les soutiens nécessaires pour accomplir votre mission à Paris, qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

- Veuillez transmettre au président Mathieu Kerekou l'assurance de ma très haute considération et de mon cordial souvenir. En mon nom et au nom du peuple français, je forme des vœux très sincères de bonheur et de prospérité pour lui-même et pour le peuple du Bénin.